

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

SERVICE JURIDIQUE DE LA FISCALITE

Sous-direction du contentieux des impôts des professionnels

Bureau JF-2B

139, rue de Bercy -Teledoc 944

75572 PARIS cedex 12

Paris, le

21 NOV. 2019

Affaire suivie par Pascale Pommier

pascale.pommier@dgifp.finances.gouv.fr

☎ 01 57 13 14 00 📠 01 57 13 16 39

Référence : 2019-4757

Lettre AR

Monsieur,

Par un courrier reçu le 13 septembre 2019 par le SIE de Saint-Nazaire, vous avez déposé, pour le compte de la société de droit italien une demande de rescrit au titre des dispositions du 6° de l'article L 80 B du livre des procédures fiscales (LPF). Vous souhaitez obtenir confirmation de l'administration fiscale française que la société n'est pas considérée comme disposant d'un établissement stable passible de l'impôt sur les bénéfices en France, au sens des dispositions de la convention fiscale signée entre la France et l'Italie à raison de son activité exercée en France dans le cadre d'un chantier de construction de navire.

Malgré les renseignements fournis, la demande ne comporte pas, à ce stade, toutes les informations nécessaires pour permettre à l'administration d'apprécier si la société dispose ou non d'un établissement stable en France en application des dispositions conventionnelles en vigueur.

Aussi, en application des dispositions du b de l'article R* 80 B-9 du LPF, il conviendra de faire parvenir au bureau JF-2B, dont les coordonnées figurent en tête de ce courrier, sous pli recommandé avec demande d'avis de réception, les éléments complémentaires relatifs aux points suivants.

Je vous saurais gré de bien vouloir préciser, de manière exhaustive, la nature et les modalités d'exercice de l'activité assurée par depuis son siège social en Italie.

Monsieur Mauro Michelini
Résidence Azur – 33 boulevard Dubouchage
06000 Nice

Vous indiquez que la société italienne a conclu un marché de travaux avec les
Pourriez-vous préciser la nature des prestations prévues par ce contrat. Il conviendra de transmettre une copie (en français) de ce contrat.

Vous indiquez que la société , qui va sous-traiter ces travaux, va acheter le matériel nécessaire à leur exécution. Pourriez-vous préciser la consistance exacte des travaux qui seront sous-traités (en fournissant le cas échéant une copie en français des contrats conclus avec les sous-traitants).

Vous indiquez que la société va employer auprès du chantier une seule personne avec les fonctions de contrôle. Pourriez-vous détailler la nature de ses activités. Il conviendra de transmettre une copie (en français) de sa lettre de mission.

Enfin, je vous saurais gré de bien vouloir détailler la nature des biens d'équipement qui seront utilisés par les sous-traitants et me préciser si la société en est la propriétaire.

En application du c de l'article R* 80 B-9 du LPF, le délai de trois mois prévu au 6° de l'article L. 80 B du même livre court à compter de la réception des compléments qui vous sont demandés par le présent courrier.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.